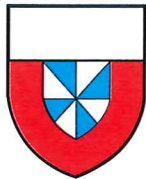


CHESEAUX
sur Lausanne



Conseil Communal

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 7 mars 2017

Président : HUMBERT Joël

Excusés : BRIGUET Frédéric, CANTIN Bruno, GYGAX Frédéric, LANZ Walter, LYON Olivier, PACHE Jacques, PEGUIRON Annick, PRUDHOMME Catherine, SAVOYEN Laurent, SCHIESS Isabelle

Absents : ROCHAT Kim

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
 - a) Présentation de l'avancement du projet de PPA Nonceret – La Croix.
 - b) Autres communications.
- 4) Informations régionales.
- 5) Préavis 08/2017 « Demande de crédit pour l'aménagement d'un parking payant au Grand Pré ».
- 6) Préavis 09/2017 « Demande de crédit pour l'acquisition et l'installation de modules externes provisoires au collège Derrière-la-Ville, pour accueillir deux salles de classes ».
- 7) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

M. Joël Humbert, Président, salue la présence dans le public de Mme Pisani de Romanel, M. Reymond de Jouxens-Mézery et de M. Delley, ancien conseiller de notre commune qui a fonctionné comme président en 1994.

Le Président signale qu'il a reçu un courrier de M. Jean-Marc Favre concernant la circulation routière dans le quartier Derrière-le-Château 4-12, lequel a été transmis à la Municipalité comme objet de sa compétence.

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016

En page 3, chiffre 4, 2^{ème} alinéa : il faut modifier : « ...Mme Giuseppa Sicuro et elle-même assignées à la vérification des comptes » par « ...Mme Giuseppa Sicuro est membre et elle-même assignée à la vérification des comptes ».

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité**

2) Communications du Président

M. Joël Humbert, Président, donne les informations suivantes :

- La visite en forêt pour les membres du Conseil est reportée en automne, le garde forestier n'étant pas disponible ce printemps pour des raisons de santé.
- Il a été invité par la Fanfare de Cheseaux à assister à la soirée annuelle du 10 et du 11 mars prochain.
- Le bureau a fonctionné le dimanche 12 février dernier pour procéder au dépouillement des votations et le Président donne les résultats pour notre commune. Il remercie les personnes présentes pour cette tâche et particulièrement Mme Patricia Rodriguez pour qui cela était le premier dépouillement en tant qu'employée communale.
- Le prochain scrutin est prévu le 30 avril 2017 pour les élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat ; pour cette journée de dépouillement, il est recherché 2 à 3 étudiants, majeurs, domiciliés à Cheseaux et ayant le statut d'électeur ; les inscriptions se font auprès de la secrétaire.
- Pour le scrutin du 30 avril 2017, les personnes se sachant d'ores et déjà absentes ou à contrario seraient intéressées à participer au dépouillement doivent s'annoncer auprès de la secrétaire.

3) Communications de la Municipalité

- a) Présentation de l'avancement du projet de PPA Nonceret – La Croix.

M. Louis Savary, Syndic, signale que le projet de PPA Nonceret étant maintenant finalisé et a pu être envoyé au Canton pour obtenir leurs différentes remarques et approbations. M. Louis Savary, Syndic, signale que deux secteurs sont encore à développer : la Rochette et la 1^{ère} parcelle du Bouzenet.

Le Syndic signale qu'à ce jour notre commune compte environ 4300 habitants ; avec les projets du Pâquis, du Grand Pré et Nonceret, la commune doit compter avec une croissance de 2'000 habitants sur une quinzaine d'années ; ce potentiel de croissance se fera en fonction des besoins, tout en s'assurant que cette croissance puisse être financée tant au point de vue :

- des services,
- des besoins scolaires,
- du développement du réseau de canalisations d'égouts,
- de la mobilité,
- du contournement pour lequel des travaux sont prévus d'ici 2023/2026,
- du PALM,
- des transports publics notamment avec la modification de la cadence du LEB augmentée en fonction du tunnel prévu sous l'avenue d'Echallens à Lausanne,
- de l'impact de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) qui doit être révisée.

M. Louis Savary, Syndic, passe la parole à Mme Magali Zürcher, Directrice associée, co-responsable du marché vaudois chez Urbaplan, laquelle a dirigé le projet.

Mme Magali Zürcher présente le projet à l'assemblée sous la forme d'un PowerPoint et donne également des précisions sur le calendrier concernant la suite de la procédure.

b) Autres communications.

M. Louis Savary, Syndic, signale que M. Sanchez a pris ses fonctions au service technique en début du mois de mars ; il a été engagé en remplacement de M. Conus qui prendra sa retraite à la fin du mois.

Le Syndic indique que le Canton organisera le 25 mars prochain une collecte vaudoise des déchets en fibrociment amianté ; une journée officielle est prévue sur ce thème le 13 mars 2017, à laquelle participera Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat.

4) Informations régionales

La parole n'est pas demandée.

5) Préavis 08/2017 « Demande de crédit pour l'aménagement d'un parking payant au Grand Pré »

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions de leur rapport.

M. Thierry Auberson fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 395'000.- pour réaliser l'aménagement d'un parking payant au Grand Pré, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché, amortissable sur une durée de 10 ans au maximum dès 2018 et de donner décharge à la commission de son mandat.

Le Président demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions de leur rapport.

Mme Liliane Annen fait lecture des conclusions, lesquelles sont les mêmes que la commission ad hoc.

M. Joël Humbert, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

M. Serge Sandoz, Municipal, précise que les places de parc dans la partie goudronnée sous le viaduc appartenant au LEB deviendront des places avec horodateur selon les dernières discussions avec la direction du LEB.

M. Monnier rend attentif au fait qu'il y aura des places en moins durant trois mois ; est-ce qu'une alternative pourrait être trouvée, notamment pour les clients du pub et pour les associations qui utilisent cet espace lors des manifestations.

M. Serge Sandoz, Municipal, relève que la durée de travaux portera seulement sur un mois en principe. Des solutions pourront être trouvées ; pour ce qui est des activités, celles-ci se font en principe au Marais du Billet. La seule manifestation qui avait encore lieu sur cette place est celle du Cirque, un autre lieu leur sera proposé.

M. Jean-Dominique Decotignie demande si le remaniement des règles de parcage prévu sera discutable lors d'une séance du Conseil.

M. Serge Sandoz, Municipal, signale qu'un document a été distribué avec le préavis décrivant le projet, lequel pourra être présenté plus en détail lors d'une prochaine séance, toutefois il précise que les décisions sont de la compétence de la Municipalité.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 08/2017 est accepté à l'unanimité avec une abstention et un avis contraire.**

6) Préavis 09/2017 « Demande de crédit pour l'acquisition et l'installation de modules externes provisoires au collège Derrière-la-Ville, pour accueillir deux salles de classes »

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Rodolphe Maeusli fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 190'000.00 pour l'acquisition et l'installation de modules externes provisoires au collège Derrière-la-Ville, pour accueillir deux salles de classes, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché, amortissable sur une durée de 10 ans au maximum dès 2018 et de donner décharge à la commission de son mandat.

M. Joël Humbert, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 09/2017 est accepté à l'unanimité moins une abstention.**

7) Divers et propositions individuelles

M. Jean-Luc Matthey fait part d'un article paru dans le 24Heures du jeudi 23 février dernier portant sur la suppression de certains offices postaux ; la photo de la Poste de notre village y était parmi d'autres. Faut-il prendre des dispositions pour éviter une éventuelle fermeture de l'office de notre commune. Il propose que la Municipalité ou le Conseil communal prenne des renseignements auprès des responsables de la Poste.

M. Louis Savary, Syndic, signale que cet article a également interpellé la Municipalité ; une centaine de bureaux seraient menacés ; des discussions sont en cours notamment entre la Poste et le Canton. La Poste doit fournir des services publics avec certains critères ; les grandes villes sont à l'abri de ces menaces de suppressions. Cheseaux a une bonne position centrale avec les villages avoisinants. Un courrier va être adressé à la direction de la Poste pour souligner l'intérêt de notre village de conserver un office de Poste.

Mme Evi Kassimidis soutient le bureau de Poste et trouve important qu'il y ait un service public de qualité. Toutefois, la légitimité du tri postal à Cheseaux ne lui semble pas une bonne solution ; pour sa part, elle vit en dessus de la Poste et subit les nuisances de l'arrivée des camions à des heures très matinales. Elle signale être pour le maintien du bureau de Poste, mais le tri postal n'a pas lieu d'être.

M. Jean-Dominique Decotignie souhaite avoir des nouvelles concernant son vœu de Noël portant sur une place de jeux provisoire dans l'attente de la création de la nouvelle.

M. Serge Sandoz, Municipal, précise qu'aucune solution provisoire n'a pu être trouvée. Toutefois, la commission a rendu son rapport sur une nouvelle place de jeux et un préavis sera présenté lors du prochain Conseil.

M. Jean-Dominique Decotignie constate que des horaires restrictifs sont appliqués pour l'utilisation du Skatepark, ce qui avait été l'une des raisons pour laquelle la place de la Gare n'avait pas pu accueillir cette aire de jeux.

M. Serge Sandoz, Municipal, souligne que le Skatepark est ouvert la semaine dès 13.30, sauf les week-ends et durant les vacances avec une ouverture dès 10h00. En ce qui concerne la restriction de fin de journée, celle-ci est imposée par le Canton et permet de ménager le voisinage.


Joël Humbert
Président du Conseil




Patricia Alvarez
Secrétaire du Conseil

Séance levée à 21 :45
Cheseaux, le 10 mars 2017

Prochaines séances :
Mardi 2 mai 2017
Mardi 20 juin 2017
Mardi 3 octobre 2017
Mardi 7 novembre 2017
Mardi 12 décembre 2017